



TRANSAT A.T.INC.
PREMIER RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 31 janvier 2009

LE 10 MARS 2009

Relations avec les investisseurs
François Laurin
Vice-président, finances et administration
et chef de la direction financière
relationsinvestisseurs@transat.com

Symboles boursiers
TSX: TRZ.B, TRZ.A

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre terminé le 31 janvier 2009, par rapport au trimestre terminé le 31 janvier 2008 et doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés du premier trimestre des exercices 2009 et 2008, les notes y afférentes et le rapport annuel de 2008, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du premier trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2008. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 10 mars 2009. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour le trimestre terminé le 31 janvier 2009 et la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008.

Nos états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Dans ce rapport de gestion, nous présenterons parfois des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures n'ont pas de sens prescrit par les PCGR, et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Elles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas remplacer d'autres mesures de rendement préparées en vertu des PCGR. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme «s'attendre à», «anticiper», «planifier», «croire», «estimer», «avoir l'intention de», «viser», «projeter», «prévoir», ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, les conditions météorologiques extrêmes, les prix de l'énergie, les conflits armés, les attentats terroristes, les conditions du secteur du marché et de l'économie en général, l'apparition de maladies, l'évolution de la demande compte tenu du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations de travail, les négociations collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, ainsi que d'autres risques expliqués en détail de temps à autre dans les documents d'information de la société.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Lorsqu'elle a fait des déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion, la société a fait un certain nombre d'hypothèses sur l'économie, le marché, les activités, la situation financière, les opérations et les déclarations prospectives.

À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective de la société selon laquelle la demande et les volumes pour le reste de la saison d'hiver seront supérieurs à 2008, que les réservations du Canada vers l'Europe, pour l'été, seront semblables à celles de 2008 et que les réservations au départ de l'Europe seront légèrement inférieures à celles de l'été 2008.*
- La perspective de la société selon laquelle les flux de trésorerie provenant de l'exploitation, les fonds dont elle dispose et les emprunts sur ses facilités de crédit seront suffisants pour combler ses besoins en fonds de roulement.*

En faisant ces déclarations, la société a supposé que les tendances des réservations se poursuivront jusqu'à la fin de la saison, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la société à cette date. La société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Trimestres terminés les 31 janvier (en milliers de dollars)	2009 \$	2008 Redressé \$	Écart \$	Écart %
États consolidés des résultats				
Revenus	877 254	787 389	89 865	11,4
Marge ¹	(8 498)	19 274	(27 772)	(144,1)
Perte nette	(29 436)	(7 851)	(21 585)	(274,9)
Perte de base par action	(0,90)	(0,23)	(0,67)	(291,3)
Perte diluée par action	(0,90)	(0,23)	(0,67)	(291,3)
Dividende – actions de catégorie A et B	0,09	0,09	—	—
États consolidés des flux de trésorerie				
Activités d'exploitation	80 047	118 242	(38 195)	(32,3)
	Au 31 janvier 2009 \$	Au 31 octobre 2008 Redressé \$		
Bilans consolidés				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	184 068	145 767	38 301	26,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	307 301	256 697	50 604	19,7
Placements dans des PCAA	91 305	86 595	4 710	5,4
	582 674	489 059	93 615	19,1
Actif total	1 471 240	1 256 205	215 035	17,1
Dette (à court terme et à long terme)	178 964	153 241	25 723	16,8
Dette totale ¹	468 960	450 335	18 625	4,1
Dette nette ¹	193 587	217 973	(24 386)	(11,2)

¹MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les expressions « marge », « dette totale » et « dette nette » n'ont pas de sens prescrit par les PCGR du Canada et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Cependant, ces expressions sont présentées de manière uniforme d'un exercice à l'autre, car la direction les utilise pour mesurer le rendement financier de la société.

La marge est utilisée par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente. La marge correspond aux revenus desquels on soustrait les dépenses d'exploitation, selon les états consolidés des résultats non vérifiés.

La dette totale est utilisée par la direction pour déterminer les besoins futurs de liquidités de la société. Elle correspond à la combinaison de la dette au bilan (dette à long terme et débenture) et des ententes hors bilan, excluant les ententes avec les fournisseurs, présentées à la page 12.

La dette nette est utilisée par la direction pour évaluer sa situation de trésorerie. Elle correspond à la dette totale (décrite ci-haut) moins la trésorerie et équivalent de trésorerie non détenus en fiducie ou autrement réservés et les placements dans des papiers commerciaux adossés à des actifs [« PCAA »].

APERÇU

Transat compte parmi les plus grands voyagistes entièrement intégrés de calibre international en Amérique du Nord. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et nous commercialisons principalement nos produits dans deux secteurs géographiques, soit l'Amérique du Nord et l'Europe. Transat a pour activité principale l'élaboration et la commercialisation de services de voyages vacances, sous forme de forfait ou non, y compris des sièges d'avion. Nous agissons à la fois comme voyagiste expéditif et comme voyagiste réceptif en regroupant des services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre au Canada, en France, au Royaume-Uni et ailleurs, principalement par l'intermédiaire d'agences de voyages, dont certaines nous appartiennent. En effet, Transat est également un important distributeur au détail, comptant au total environ 500 agences de voyages et un système de distribution multicanal faisant notamment appel à Internet. Transat s'appuie sur plus de 60 compagnies aériennes, mais surtout sur sa filiale Air Transat, le plus important transporteur aérien nolisé international au Canada, pour combler ses besoins en sièges d'avion. Transat détient une participation dans une entreprise hôtelière et offre également des services à destination et des services aéroportuaires.

Le marché du tourisme international est en croissance et les touristes internationaux ont des marchés d'origine et des destinations de plus en plus variés. La vision de Transat est de maximiser la valeur pour les actionnaires en pénétrant de nouveaux marchés, en accroissant sa part de marché et en maximisant les bénéfices de l'intégration verticale. Nous sommes un leader sur le marché canadien, où nous exerçons nos activités comme voyagiste expéditif et voyagiste réceptif, en plus d'être la plus importante société de vols nolisés internationaux. Nous sommes solidement implantés en France et au Royaume-Uni comme voyagiste expéditif, de même qu'en Grèce comme voyagiste réceptif. Nous offrons à nos clients une vaste gamme de destinations internationales, dans quelque 60 pays. Au fil du temps, nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyagiste intégré, spécialisé dans les voyages vacances.

De 2006 à 2008, Transat a mis en œuvre un plan triennal axé sur la croissance. Pendant cette période, les revenus ont augmenté d'environ un milliard de dollars, soit environ 48 %, grâce à des acquisitions et à une croissance interne dynamique. L'entreprise a affirmé sa position au Canada comme chef de file dans toutes les régions, de même qu'en France, où elle figure parmi les plus importants voyagistes, et au Royaume-Uni, où elle a acquis un voyagiste et renforcé sa position sur le Canada. Transat a pénétré comme prévu le marché de l'hôtellerie. Pendant cette période, Transat a également acquis des agences de voyages, augmenté sa présence sur Internet, et développé une plateforme de distribution multicanal performante.

En 2009, Transat commence l'implantation d'un plan triennal 2009-2011, axé principalement sur l'accroissement de sa compétitivité dans ses marchés principaux; l'adaptation de son offre pour participer aux segments de marché en forte croissance; la poursuite de l'intégration verticale; la poursuite de son approche bilatérale de développement des marchés; et le développement des compétences pour maintenir et accroître sa compétitivité et assurer la pérennité de l'organisation. La mise en œuvre de ce plan tient compte de la conjoncture économique préoccupante qui se dessinait à la fin de l'année civile 2008. Pour l'exercice 2009, les objectifs que Transat poursuivra sont les suivants :

- Accroître efficacité, productivité, compétitivité et agilité au sein de l'organisation, par une gestion serrée des coûts et des investissements ciblés permettant de maximiser les ressources, en combinant stratégiquement des résultats à court terme et une vision à long terme, sans compromettre la qualité du service à la clientèle.
- Consolider notre position de chef de file comme voyagiste expéditif par le maintien ou l'augmentation de nos parts de marché en différenciant notre offre, en maximisant les produits exclusifs, en lançant de nouveaux produits et en étendant notre portée, nous appuyant sur l'approche de distribution bilatérale que nous avons mise au point.
- Poursuivre le développement et la mise en œuvre de notre stratégie de distribution multicanal et augmenter les ventes sur chacun des canaux.
- Développer et mettre en œuvre un plan lié au tourisme durable visant à positionner Transat parmi les chefs de file de l'industrie, à exercer une influence accrue sur l'avenir de notre marché et à susciter l'adhésion des employés, des fournisseurs et des clients.

Les principaux inducteurs de performance sont notre part de marché, la croissance de nos revenus et notre marge. Ils sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs. Nos ressources financières comprennent principalement notre trésorerie, nos placements et nos facilités de crédit. Nos ressources non financières comprennent notre marque, notre structure, nos ressources humaines et nos relations avec nos fournisseurs.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

REVENUS

Trimestres terminés les 31 janvier (en milliers de dollars)	2009 \$	2008 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	877 254	787 389	89 865	11,4

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Les revenus ont augmenté de 89,9 millions de dollars comparativement au premier trimestre de 2008. L'augmentation globale de nos revenus tient à une croissance des revenus en Amérique du Nord de 9,5 % et à une croissance des revenus en Europe de 23,0 %. Ces augmentations sont principalement attribuables à un accroissement de l'activité commerciale (en raison de l'augmentation de l'offre de nos produits). Comparativement à l'exercice précédent, et en raison de l'augmentation de l'offre de nos produits sur les différents marchés, nous avons enregistré une hausse du nombre de voyageurs de 10,5 % pour le trimestre.

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Trimestres terminés les 31 janvier (en milliers de dollars)	2009 \$	2008 Redressé \$	Écart \$	Écart %
Coûts directs	541 921	441 441	100 480	22,8
Salaires et avantages sociaux	90 749	87 819	2 930	3,3
Carburant d'aéronefs	77 874	67 606	10 268	15,2
Commissions	47 357	45 046	2 311	5,1
Entretien d'aéronefs	25 640	21 921	3 719	17,0
Frais d'aéroports et de navigation	19 603	19 293	310	1,6
Loyer d'aéronefs	13 247	11 902	1 345	11,3
Autres	69 361	73 087	(3 726)	(5,1)
Total	885 752	768 115	117 637	15,3

Nos dépenses d'exploitation englobent principalement les coûts directs, les salaires et avantages sociaux, le carburant d'aéronefs, les commissions, l'entretien d'aéronefs, les frais d'aéroports et de navigation et les loyers d'aéronefs.

Nos dépenses d'exploitation totales ont augmenté de 117,6 millions de dollars pour le trimestre par rapport à 2008. Ces augmentations sont attribuables à des hausses de nos dépenses d'exploitation en Amérique de 13,8 % ainsi qu'à des hausses en Europe de 23,7 %.

COÛTS DIRECTS

Les coûts directs comprennent le coût des différents éléments constitutifs d'un voyage qui seront ensuite vendus au consommateur par les agences de voyages. Ces coûts sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtel ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2009, ces coûts ont représenté 61,8 % de nos revenus, en hausse comparativement à 56,1 % pour la même période en 2008. Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, les coûts directs ont augmenté de 22,8 %. Les augmentations en dollars découlent principalement de l'accroissement des activités commerciales et aussi par la vigueur de l'euro et du dollar américain par rapport au dollar.

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 3,3 % pour le trimestre comparativement à 2008. Ces hausses sont principalement attribuables à l'intensification des activités commerciales et aux augmentations salariales annuelles.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a augmenté de 15,2 % pour le trimestre, soit 10,3 millions de dollars. Cette augmentation découle en partie de l'intensification de nos activités commerciales et de prix du carburant plus élevés pour la société comparativement à 2008. Compte tenu de notre politique de gestion des risques de carburant, la société n'a pas pu profiter pleinement de la baisse récente des prix du carburant.

COMMISSIONS

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. La dépense de commissions a augmenté de 2,3 millions de dollars au cours du premier trimestre terminé le 31 janvier 2009 par rapport trimestre correspondant de l'exercice de 2008. Cette hausse est principalement attribuable à l'intensification des activités commerciales. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2009, la dépense de commissions a représenté 5,4 % de nos revenus comparativement à 5,7 % pour la même période en 2008.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs se rapportent aux frais engagés par Air Transat pour le maintien en état des moteurs et des cellules. Comparativement à 2008, ces dépenses ont augmenté de 17,0 % au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2009. Cette hausse s'explique principalement par l'ajout à la flotte de deux aéronefs au cours de l'exercice 2008.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation se rapportent principalement aux droits exigés par les aéroports. L'augmentation de 1,6 % pour le trimestre en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent est le résultat de l'intensification des activités commerciales.

LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont augmenté de 11,3 % au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2009 comparativement au trimestre correspondant de 2008. Cette hausse est principalement attribuable à l'ajout de deux aéronefs au cours de l'exercice 2008.

AUTRES

Les autres frais ont diminué de 3,0 millions de dollars (4,1 %) au cours du premier trimestre en regard de 2008. La diminution est principalement reliée à la diminution des frais de marketing. En pourcentage des revenus, les autres frais ont également diminué pour le trimestre, passant de 9,3 % en 2008 à 8,0 % en 2009.

MARGE

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une marge négative de 8,5 millions de dollars au cours du trimestre comparativement à une marge positive de 19,3 millions de dollars au cours du trimestre de 2008. En proportion de nos revenus, la marge est passée de 2,4 % en 2008 à une marge négative de 1,0 % en 2009. L'érosion de nos marges résulte principalement des pressions à la baisse sur les prix de vente compte tenu de l'offre excédentaire sur le marché canadien et de la vive concurrence, et ce, principalement sur nos destinations dans les Caraïbes et au Mexique.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

AMÉRIQUE

Trimestres terminés les 31 janvier (en milliers de dollars)	2009 \$	2008 Redressé \$	Écart \$	Écart %
Revenus	739 426	675 342	64 084	9,5
Dépenses d'exploitation	738 093	648 746	89 347	13,8
Marges	1 333	26 596	(25 263)	(95,0)

En Amérique, les revenus ont augmenté de 9,5 % au cours du premier trimestre terminé le 31 janvier 2009 comparativement à celui de 2008. Cette augmentation est attribuable à la hausse du nombre de voyageurs de 11,1 % au cours du trimestre comparativement à 2008. Pour le trimestre, nous avons réalisé une marge de 0,2 % comparativement à une marge de 3,9 % en 2008. L'érosion de nos marges résulte principalement des baisses des prix de vente, principalement sur nos destinations soleil, compte tenu de l'offre excédentaire sur le marché et de la concurrence qui demeure vigoureuse.

EUROPE

Trimestres terminés les 31 janvier (en milliers de dollars)	2009 \$	2008 Redressé \$	Écart \$	Écart %
Revenus	137 828	112 047	25 781	23,0
Dépenses d'exploitation	147 659	119 369	28 290	23,7
Marges	(9 831)	(7 322)	(2 509)	(34,3)

En Europe, les revenus et les dépenses d'exploitation ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces augmentations découlent principalement de l'intensification des activités commerciales pour nos sociétés européennes et de la vigueur de l'euro par rapport au dollar. Nous avons enregistré une hausse du nombre de voyageurs 6,0 % au cours du trimestre par rapport au trimestre correspondant de 2008. Nos activités européennes ont affiché une marge négative de 9,8 millions de dollars (7,1 %) au cours du trimestre comparativement à une marge négative de 7,3 millions de dollars (6,5 %) en 2008. La détérioration des marges est due, entre autres, à la vigueur de l'euro par rapport au dollar.

AUTRES DÉPENSES ET REVENUS

Trimestres terminés les 31 janvier (en milliers de dollars)	2009 \$	2008 Redressé \$	Écart \$	Écart %
Amortissement	12 894	13 169	(275)	(2,1)
Intérêts sur la dette à long terme et la débeture	1 429	2 351	(922)	(39,2)
Autres intérêts et frais financiers	466	388	78	20,1
Revenus d'intérêts	(1 897)	(4 427)	2 530	57,1
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	28 512	1 967	26 545	1 349,5
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	121	(157)	278	177,1
Variation de la juste valeur des placements dans des PCAA	(9 855)	14 222	(24 077)	(169,3)
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite	399	(707)	1 106	156,4

AMORTISSEMENT

L'amortissement inclut l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels amortissables, des avantages incitatifs reportés et du gain sur options reporté. L'amortissement a diminué de 0,3 million de dollars (2,1 %). Cette diminution est principalement attribuable à l'amortissement de la juste valeur initiale des mécanismes sous la forme d'options, au montant de 1,1 million, qui permettront à

la société de rembourser à l'échéance une portion des montants tirés de certaines de ses facilités de crédit à partir des PCAA, compensée par l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles à la suite des acquisitions effectuées au cours de l'exercice 2008.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME ET LA DÉBENTURE

Les intérêts sur la dette à long terme et la débenture ont diminué de 0,9 million de dollars au cours du trimestre comparativement à 2008. Malgré des niveaux moyens de dettes supérieurs en 2009 comparativement à 2008, la dépense d'intérêts a diminué étant donné des taux d'intérêts plus favorables en 2009 comparativement à 2008.

AUTRES INTÉRÊTS ET FRAIS FINANCIERS

Nos autres frais d'intérêts et frais financiers sont demeurés relativement stables en augmentant de 0,1 million de dollars au cours du premier trimestre comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

REVENUS D'INTÉRÊTS

Les revenus d'intérêts ont diminué de 2,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2009 comparativement à celui de 2008. Cette diminution résulte principalement de taux d'intérêts moins élevés qu'au cours du trimestre correspondant de 2008, malgré des soldes moyens de trésorerie et équivalents de trésorerie plus élevés.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS LIÉS AUX ACHATS DE CARBURANT D'AÉRONEFS

La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs correspond à la variation au cours de la période de la juste valeur des instruments financiers dérivés, non échus au 31 janvier 2009, utilisés par la société aux fins de la gestion du risque lié à l'instabilité des prix du carburant. Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs a diminué de 28,5 millions de dollars.

PERTE (GAIN) DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES À LONG TERME

Pour le trimestre, la société a constaté une perte de change sur les éléments monétaires à long terme de 0,1 million de dollars, comparativement à un gain de 0,2 million de dollars en 2008, et est principalement attribuable à l'effet défavorable des taux de change sur notre dette à long terme.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS DANS DES PCAA

Le 21 janvier 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs auparavant détenus par les conduits sous-jacents. La société détenait, à cette date, un portefeuille de PCAA émis par plusieurs fiduciaires ayant une valeur nominale globale de 143,5 millions de dollars.

À la date de la mise en œuvre du plan, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses placements dans des PCAA avant la substitution. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit.

Faute de marché actif pour les titres de PCAA, la direction de la société a estimé la juste valeur de ces actifs en actualisant les flux de trésorerie futurs qui ont été déterminés à l'aide d'un modèle d'évaluation qui prend en compte les meilleures estimations par la direction qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables, telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur le marché en cause, les montants à recevoir et les dates d'échéance.

Aux fins de l'estimation des flux de trésorerie futurs, la société a estimé que les instruments financiers à long terme issus de la conversion de ses PCAA procureraient des rendements d'intérêt de 0,0 % à 3,85 % (taux moyen pondéré de 1,6 %), selon le type de séries. Ces flux de trésorerie futurs ont été actualisés, selon le type de séries, sur des périodes variant de 5 à 28 ans (période moyenne pondérée de 7,0 ans) et selon des taux d'actualisation variant de 4,9 % à 164,4 % (taux moyen pondéré de 23,9 %) qui tiennent compte de la liquidité. La société a également tenu compte de sa part estimative des coûts de restructuration associés à l'accord ainsi que des montants de trésorerie accumulés dans les conduits et payable au moment de la mise en œuvre du plan.

À la suite de l'évaluation, la société a constaté, le 21 janvier 2009, un renversement de sa provision pour dévaluation de ses placements dans des PCAA de 9,5 millions de dollars, présenté sous la rubrique Variation de la juste valeur des placements dans des PCAA. Ce renversement tient compte de notre quote-part au montant de 6,0 millions de dollars des montants estimés de trésorerie

accumulés dans les conduits, dont 4,7 millions de dollars a été encaissé avant le 31 janvier 2009. À la suite de ce renversement, la provision pour dévaluation totalisait 47,5 millions de dollars et la juste valeur du portefeuille de placement dans des PCAA s'établissait à 96,1 millions de dollars.

Toujours le 21 janvier 2009, les PCAA que la société détenait à cette date ont été substitué contre de nouveaux titres. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élève maintenant à 141,7 millions de dollars et ils se détaillent comme suit :

La société détient 113,4 millions de dollars de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, qui ont été restructurés en billets à taux variable venant à échéance jusqu'au 31 décembre 2016. La société prévoit recevoir des billets de remplacement à la valeur nominale comme suit :

Catégorie A-1 : 34,5 millions de dollars
Catégorie A-2 : 63,9 millions de dollars
Catégorie B : 11,6 millions de dollars
Catégorie C : 3,4 millions de dollars

La société détient 12,5 millions de dollars de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis et qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque série maintenant son exposition séparée à ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en 2037.

La société détient 15,8 millions de dollars de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque fiducie ou série conservant ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en 2016.

Le 31 janvier 2009, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. Lors de cette évaluation, la société a revue ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. À la suite de cette nouvelle évaluation, aucun ajustement n'a été comptabilisé. La société a également procédé à une nouvelle évaluation de ses options qui lui permettent de rembourser certains crédits rotatifs, à l'échéance et sous certaines conditions, à partir des billets restructurés. À la suite de cette évaluation, la société a constaté une augmentation de la juste valeur de ses options de 0,4 million de dollars, présenté sous la rubrique Variation de la juste valeur des placements dans des PCAA. À la suite de la nouvelle évaluation, de la substitution des titres de PCAA et de l'encaissement d'un montant de 4,7 millions de dollars, la juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à 91,3 millions de dollars et la provision pour dévaluation totalisait 50,4 millions de dollars.

Une variation à la hausse (baisse) de 1% (100 points de base) des taux d'actualisation estimés entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur estimative des PCAA détenus par la société d'environ 4,6 millions de dollars.

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA effectuée par la société est entourée d'une grande incertitude. Bien que la direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances, des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'écarte considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction, et l'ampleur de cet écart pourrait influencer grandement sur nos résultats financiers.

La crise des liquidités qui frappe le marché canadien du PCAA émis par des tiers n'a pas eu d'incidence notable sur l'exploitation de la société. La société détient ou à accès aux fonds nécessaires pour remplir toutes ses obligations financières, d'exploitation ou réglementaires. Les fonds en fiducie, qui représentent les dépôts des clients, ainsi que les fonds disponibles, sont détenus à titre d'encaisse ou investis dans des instruments liquides [surtout de l'encaisse et des dépôts à terme] auprès d'un large éventail d'institutions financières importantes et ne sont nullement exposés à la crise du marché du PCAA.

QUOTE-PART DE LA PERTE NETTE (DU BÉNÉFICE NET) D'UNE SOCIÉTÉ SATELLITE

Notre quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite correspond à notre quote-part de la perte nette (du bénéfice net) de Caribbean Investments B.V. [« CIBV »], notre entreprise en hôtellerie. Notre quote-part de la perte nette d'une société satellite pour le présent trimestre s'élève 0,4 million de dollars comparativement à une quote-part du bénéfice net d'une société satellite de 0,7 million de dollars pour le trimestre correspondant de 2008.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (RÉCUPÉRATION)

Notre récupération d'impôts sur les bénéfices a atteint 12,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2009, par rapport à 0,3 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite, le taux d'imposition réel a été de 30,6 % pour le présent trimestre et de 3,8 % pour le trimestre correspondant de 2008.

La hausse des taux d'imposition du trimestre s'explique principalement par l'utilisation, au cours du premier trimestre de 2008, des pertes fiscales des exercices antérieurs de nos filiales françaises pour lesquelles aucun actif d'impôts futurs n'était comptabilisé. Depuis le 31 octobre 2008, la société comptabilise à nouveau des actifs d'impôts futurs liés aux pertes fiscales de la période, le cas échéant.

PERTE NETTE

En conséquence des éléments présentés dans la section *Activités consolidées*, notre perte nette pour le trimestre terminé le 31 janvier 2009 s'est établi à 29,4 millions de dollars, soit 0,90 \$ par action (tant de base que diluée), par rapport à une perte nette de 7,9 millions de dollars, soit 0,23 \$ par action (tant de base que diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer les montants par action a été de 32 697 000 pour le premier trimestre 2009 et de 33 639 000 pour le trimestre correspondant de 2008. Voir la note 8 des États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Dans l'ensemble, les revenus sont en hausse (par rapport aux trimestres des périodes correspondantes des exercices précédents) principalement en raison de la progression du nombre des voyageurs et des acquisitions effectuées depuis l'exercice 2007. Quant à nos marges, elles ont fluctué au cours de chaque trimestre, principalement en raison de la concurrence qui a exercé une pression sur les prix et à l'augmentation des prix du carburant. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier significativement d'un trimestre à l'autre.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T2-2007 Redressé \$	T3-2007 Redressé \$	T4-2007 Redressé \$	T1-2008 Redressé \$	T2-2008 Redressé \$	T3-2008 Redressé \$	T4-2008 Redressé \$	T1-2009 \$
Revenus	911 400	741 762	680 418	787 389	1 075 158	859 880	790 424	877 254
Marge	69 334	27 691	11 380	19 274	70 715	14 587	23 192	(8 498)
Bénéfice net (perte nette)	57 018	17 453	14	(7 851)	41 721	(895)	(82 369)	(29 436)
Bénéfice (perte) de base par action	1,68	0,52	(0,00)	(0,23)	1,32	(0,03)	(2,54)	(0,90)
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	1,67	0,51	(0,00)	(0,23)	1,31	(0,03)	(2,54)	(0,90)

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 janvier 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 184,1 millions de dollars, comparativement à 145,8 millions de dollars au 31 octobre 2008. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 307,3 millions de dollars à la fin du premier trimestre 2009 comparativement à 256,7 millions de dollars au 31 octobre 2008. Notre bilan témoigne d'un fonds de roulement de 0,1 millions de dollars, soit un ratio de 1,00, par rapport à un fonds de roulement de 20,8 millions de dollars et un ratio de 1,03 au 31 octobre 2008.

L'actif total a augmenté de 215,0 millions de dollars (17,1 %), passant de 1 256,2 millions le 31 octobre 2008 à 1 471,2 millions de dollars le 31 janvier 2009. Cette hausse est principalement attribuable à l'intensification des activités commerciales combinée à la saisonnalité de nos activités qui ont résulté en des augmentations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 38,3 millions de dollars, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés de 50,6 millions de dollars et des frais payés d'avance de 94,6 millions de dollars. L'avoir des actionnaires a diminué de 57,1 millions de dollars, passant de 338,1 millions de dollars au 31 octobre 2008 à 281,0 millions de dollars au 31 janvier 2009. Cette diminution découle principalement de la perte nette de 29,4 millions de

dollars et de la variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie de 21,9 millions de dollars comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultats étendu.

FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres terminés les 31 janvier (en milliers de dollars)	2009 \$	2008 Redressé \$	Écart \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	80 047	118 242	(38 195)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(61 513)	(161 149)	99 636
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	22 389	43 179	(20 790)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(2 622)	4 910	(7 532)
Variation nette de la trésorerie	38 301	5 182	33 119

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Au cours du premier trimestre, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 80,0 millions de dollars, par rapport à 118,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2008. La diminution de 38,2 millions de dollars survenue au cours du trimestre est principalement attribuable à la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation qui a été inférieure de 33,4 millions de dollars comparativement au trimestre de 2008 (principalement due à une variation défavorable des soldes de frais payés d'avances au cours du présent trimestre comparativement à 2008), et par la perte nette du trimestre qui a été supérieure à celle de 2008.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 61,5 millions de dollars pour le trimestre, une diminution de 99,6 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2008. Cette diminution découle principalement de la variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés qui a été inférieure de 56,1 millions de dollars comparativement à 2008. De plus, au cours du premier trimestre de 2008, nous avons acquis une participation de 35 % dans CIBV au montant de 50,6 millions de dollars. Au cours du présent trimestre, nous avons effectué un apport en capital de 5,2 millions de dollars [4,2 millions de dollars US] dans CIBV.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie générés par les activités de financement ont été de 22,4 millions de dollars pour le trimestre, en baisse de 20,8 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2008. Cette baisse résulte principalement de la variation nette des facilités de crédit et autres dettes qui a été inférieure de 24,6 millions de dollars comparativement au trimestre correspondant de 2008.

FINANCEMENT

Au 31 janvier 2009, la société dispose de plusieurs types de financement. Elle dispose principalement de trois facilités de crédit à terme rotatif, d'emprunts garantis par des aéronefs ainsi que de lignes de crédit.

La société dispose d'un crédit à terme rotatif au montant de 86,4 millions de dollars venant à échéance en 2012, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle, et, aux fins d'émission de lettre de crédit, sur un crédit rotatif au montant de 60,0 millions de dollars, pour lequel la société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105% des lettres de crédit émises. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente porte intérêt au taux d'acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime déterminée en fonction de certains ratios financiers calculés sur une base consolidée. Le 9 février 2009, à la suite de la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA et conformément aux termes de l'entente, le crédit à terme rotatif a été augmenté à 157,0 millions de dollars.

La société dispose également de deux crédits à terme rotatif au montant de 9,4 millions de dollars et de 97,0 millions de dollars, le premier échéant en 2010 et le second échéant en 2011, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de ces ententes, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. Ces ententes portent intérêt au taux des acceptations bancaires, aux taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL affecté par une prime différente déterminée selon la forme de financement. Ces crédits

comportent des mécanismes sous la forme d'options, qui sont maintenant effectifs à la suite de la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA, qui permettront à la société, au gré de celle-ci, de rembourser à l'échéance les montants tirés, sous certaines conditions, jusqu'à concurrence de 67,5 millions de dollars à partir des billets restructurés. Ces options ont initialement été présentées à leur juste valeur et le gain initial correspondant est reporté et comptabilisé en résultat net sur la durée des ententes de crédits sous la rubrique Amortissement. Ces options sont présentées à leur juste valeur à chaque date d'arrêtée des comptes sous la rubrique Instruments financiers dérivés et toute variation de la juste valeur des options est comptabilisée en résultat net sous la rubrique Variation de la juste valeur des placements dans des PCAA.

Au 31 janvier 2009, un montant de 125,0 millions de dollars était utilisé en vertu de ces facilités de crédit.

De plus, la société a conclu, 18 décembre 2008, une convention de financement non garantie subordonnée avec un actionnaire de la société au montant de 60,0 millions de dollars. Les tirages peuvent être effectués jusqu'au 31 octobre 2009. Cette entente vient à échéance le 31 décembre 2012, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Sous réserve de certaines primes, des remboursements anticipés seront possibles. L'entente porte intérêt séparément pour chaque déboursé aux taux des obligations émises par le gouvernement du Canada de durée égale à la durée restante de l'entente et est majoré d'une prime déterminée, en partie, en fonction de certains facteurs propres à un financement non garantie subordonné.

Les emprunts garantis par des aéronefs de la société s'élèvent, au 31 janvier 2009, à 49,1 millions de dollars [40 millions de dollars US]. Les emprunts portent intérêts aux taux TIOL majorés de 2,15 % et 3,25 % et sont remboursables par versements semestriels égaux jusqu'en 2011.

De plus, nous avons accès, pour nos opérations françaises, à des lignes de crédit non utilisées atteignant 11,3 millions d'euros [17,8 millions de dollars].

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 31 janvier 2009. Ces obligations s'élevaient à 179,0 millions de dollars au 31 janvier 2009 et à 153,2 millions de dollars au 31 octobre 2008. Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location-exploitation

La dette hors bilan, excluant les ententes avec les fournisseurs de services, qui peut être estimée s'élevait à environ 290,0 millions de dollars au 31 janvier 2009 (297,1 millions au 31 octobre 2008) et se détaille comme suit :

	Au 31 janvier 2009 \$	Au 31 octobre 2008 \$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	18 186	7 074
Contrats de cautionnement	790	790
Contrats de location-exploitation		
Engagements en vertu de contrats de location-exploitation	271 020	289 230
	289 996	297 094

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location-exploitation sont établis afin de permettre à la société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

Nous croyons que la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

ENDETTEMENT

Au 31 janvier 2009, l'endettement de la société avait augmenté par rapport au 31 octobre 2008.

La dette au bilan a augmenté de 25,7 millions de dollars, passant de 153,2 millions de dollars à 179,0 millions de dollars alors que notre dette hors bilan a diminué de 7,1 millions de dollars, passant de 297,1 millions de dollars à 290,0 millions de dollars, le tout représentant une augmentation de la dette totale de 18,6 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2008. L'augmentation de notre dette au bilan découle des montants tirés de nos facilités de crédit à terme rotatif au cours du trimestre. La diminution de notre dette hors bilan résulte quant à elle des remboursements de nos engagements, compensée l'émission de nouvelles lettres de crédit irrévocables et par l'effet défavorable des taux de change comparativement au 31 octobre 2008.

Déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de nos placements dans des PCAA, la dette nette de la société est passée de 218,0 millions de dollars le 31 octobre 2008 à 193,6 millions de dollars le 31 janvier 2009, soit une diminution de 11,2 %.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 janvier 2009, il y a trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 31 janvier 2009, il y avait 1 094 099 actions à droit de vote variable de catégorie A et 31 623 451 actions à droit de vote de catégorie B en circulation.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 31 janvier 2009, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 716 173, dont 323 551 pouvaient être exercées.

DIVIDENDES

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2009, la société a déclaré et versé des dividendes totalisant 2,9 millions de dollars.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

NORMES EN VIGUEUR LE 1^{ER} NOVEMBRE 2008

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés [« ICCA »] a publié le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplacera, à compter du 1^{er} novembre 2008 pour la société, le chapitre 3062 « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450 « Frais de recherche et de développement ». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'application de ces nouvelles normes a été traitée rétroactivement avec retraitement des exercices antérieurs. L'application de ces nouvelles normes s'est traduite le 1^{er} novembre 2007 par une diminution des bénéfices non répartis de 5,7 millions de dollars et, au 31 octobre 2008, par une diminution des frais payés d'avances de 6,5 millions de dollars, une diminution des autres actifs de 0,8 \$, une diminution des passifs d'impôts futurs de 2,2 millions de dollars et une diminution des bénéfices non répartis de 5,1 millions de dollars. Pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2008, l'application de ces nouvelles normes s'est traduite par une diminution des autres dépenses d'exploitation de 3,3 millions de dollars, par une diminution de l'amortissement de 0,1 millions de dollars et par une diminution du recouvrement d'impôts futurs de 1,2 millions de dollars, soit une diminution de la perte nette de 2,2 millions de dollars et une diminution de 0,07 \$ de la perte diluée par action. Ces ajustements sont relatifs à certains frais de commercialisation liés aux saisons à venir. Ces frais étaient auparavant comptabilisés au résultat net des saisons afférentes et les frais de mise en exploitation des aéronefs étaient auparavant reportés et amortis sur une période n'excédant pas 5 ans.

Le Comité sur les problèmes nouveaux a également publié, en janvier 2009, le CPN-173 « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers », qui apporte une précision au chapitre 3855 « Instruments financiers - information à fournir et présentation » quant à la détermination de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers. Ce CPN précise que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Cette recommandation est applicable rétroactivement, sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs financiers et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des périodes se terminant à la date de parution de l'abrégé, soit le 20 janvier 2009 ou après.

L'application de ces précisions a eu pour effet, au 1^{er} novembre 2008, de réduire les instruments financiers dérivés présentés à l'actif de 1,4 millions de dollars, de réduire les instruments financiers dérivés présentés au passif de 3,2 millions de dollars, de réduire les actifs d'impôts futurs de 0,6 millions de dollars et d'augmenter les bénéfices non répartis de 2,0 millions de dollars et de réduire le cumul des autres éléments du résultat étendu de 0,8 millions de dollars.

MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables: le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle ». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1 janvier 2011 ou après cette date. La Société évalue actuellement les exigences des nouvelles normes.

Le chapitre 1582 remplace l'ancien chapitre 1581, Regroupements d'entreprises, et établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Le chapitre établit les principes et les conditions qui régissent la manière dont l'acquéreur comptabilise et évalue dans ses états financiers les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise; la manière qu'il comptabilise et évalue l'écart d'acquisition acquis dans le regroupement d'entreprises ou le gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses; et, il détermine quelles sont les informations à fournir pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers du regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1 janvier 2011 ou à une date ultérieure.

Les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1 janvier 2011. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Également en février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés, à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011, par les Normes internationales d'information financière (IFRS). La société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice se terminant le 31 octobre 2012 selon les IFRS. La société élabore actuellement son plan de conversion aux IFRS. Ce plan visera entre autres à identifier les différences entre les IFRS et les conventions comptables de la société, à évaluer les incidences et, le cas échéant, à analyser les diverses conventions que la société pourrait choisir d'appliquer.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément à l'instrument 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information financière ainsi que la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Les contrôles et procédures de communication de l'information financière fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la société et de ses filiales soit dûment communiquée. De plus, le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la société et à la préparation des états financiers selon les PCGR du Canada.

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière de la société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période de trois mois terminée le 31 janvier 2009, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

PERPECTIVES

Pour l'hiver, Transat prévoit que la demande et l'offre seront supérieures à 2008 sur tous les marchés. Cependant, au Canada, la concurrence intense et la capacité excédentaire sur le marché continuent de se traduire par des pressions sur les prix et les marges. Pour l'été, les réservations du Canada vers l'Europe sont semblables à celles de 2008 et les réservations au départ de l'Europe, vers le Canada et les autres destinations, sont légèrement inférieures à celles de l'année précédente.

TRANSAT A.T. INC.
BILANS CONSOLIDÉS

	Au 31 janvier 2009	Au 31 octobre 2008 [redressé – note 2]
(en milliers de dollars) (non vérifiés)	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	184 068	145 767
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés [note 3]	307 301	256 697
Débiteurs	145 570	119 852
Impôts sur les bénéfices à recevoir	6 295	4 095
Actifs d'impôts futurs [note 2]	22 267	10 807
Stocks	12 428	11 412
Frais payés d'avance [note 2]	141 338	46 747
Instruments financiers dérivés [note 2]	83 703	111 007
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts	36 566	32 094
Total de l'actif à court terme	939 536	738 478
Placements dans des PCAA [note 4]	91 305	86 595
Dépôts	18 759	18 526
Actifs d'impôts futurs	22 587	16 097
Immobilisations corporelles	163 719	171 294
Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels [note 5]	148 207	151 803
Instruments financiers dérivés [note 2]	18 267	10 875
Placements et autres actifs [notes 2 et 6]	68 860	62 537
	1 471 240	1 256 205
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer	278 644	282 440
Portion à court terme de la provision pour remise en état des aéronefs loués	22 131	23 231
Impôts sur les bénéfices à payer	4 027	6 942
Passifs d'impôts futurs [note 2]	9 003	14 615
Dépôts de clients et revenus reportés	506 670	293 537
Instruments financiers dérivés [note 2]	98 970	77 056
Débeture	3 156	3 156
Versements sur la dette à long terme échéant à moins d'un an	16 885	16 745
Total du passif à court terme	939 486	717 722
Dette à long terme [notes 7 et 12]	158 923	133 340
Provision pour remise en état des aéronefs loués	22 010	13 011
Autres passifs [note 4]	43 698	34 517
Instruments financiers dérivés [note 2]	17 440	9 850
Passifs d'impôts futurs	8 699	9 692
	1 190 256	918 132
Capitaux propres		
Capital-actions [note 8]	154 567	154 198
Bénéfices non répartis [note 2]	73 813	106 188
Surplus d'apport	5 084	4 619
Cumul des autres éléments du résultat étendu [notes 2 et 9]	47 520	73 068
	280 984	338 073
	1 471 240	1 256 205

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

AVIS

Les vérificateurs indépendants de la société n'ont pas effectué un examen de ces états financiers selon les normes de certification établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés en ce qui concerne l'examen des états financiers intermédiaires par le vérificateur de l'entité.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Trimestres terminés les 31 janvier

2009
[redressé – note 2]

(en milliers de dollars, sauf les montants par action) (non vérifiés)

	\$	\$
Revenus	877 254	787 389
Dépenses d'exploitation		
Coûts directs	541 921	441 441
Salaires et avantages sociaux	90 749	87 819
Carburant d'aéronefs	77 874	67 606
Commissions	47 357	45 046
Entretien d'aéronefs	25 640	21 921
Frais d'aéroports et de navigation	19 603	19 293
Loyer d'aéronefs	13 247	11 902
Autres [note 2]	69 361	73 087
	885 752	768 115
	(8 498)	19 274
Amortissement [note 2]	12 894	13 169
Intérêts sur la dette à long terme et la débenture	1 429	2 351
Autres intérêts et frais financiers	466	388
Revenus d'intérêts	(1 897)	(4 427)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	28 512	1 967
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	121	(157)
Variation de la juste valeur des placements dans des PCAA [note 4]	(9 855)	14 222
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite	399	(707)
	32 069	26 806
Perte avant les postes suivants	(40 567)	(7 532)
Impôts sur les bénéfices (récupération)		
Exigibles	(562)	4 529
Futurs [note 2]	(11 729)	(4 846)
	(12 291)	(317)
Perte avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(28 276)	(7 215)
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(1 160)	(636)
Perte nette de la période	(29 436)	(7 851)
Perte par action [note 8]		
De base	(0,90)	(0,23)
Diluée	(0,90)	(0,23)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS
DU RÉSULTAT ÉTENDU

(en milliers de dollars) (non vérifiés)	Trimestres terminés les 31 janvier	
	2009	2008 [redressé – note 2]
	\$	\$
Perte nette de la période	(29 436)	(7 851)
Autres éléments du résultat étendu		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	7 467	7 698
Reclassement dans les résultats	(41 501)	34 847
Impôts futurs	12 127	(298)
	(21 907)	42 247
Pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie avant le 1 ^{er} novembre 2006, reclassées dans les résultats au cours de la période	—	264
Impôts futurs	—	(87)
	—	177
Gains (pertes) de change sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes dus à (l'appréciation) la dépréciation en date d'arrêté des comptes du dollar canadien face à l'euro, à la livre sterling et au dollar américain	(3 641)	6 666
	(25 548)	49 090
Résultat étendu de la période	(54 984)	41 239

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS
DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

(en milliers de dollars) (non vérifiés)	Trimestres terminés les 31 janvier	
	2009	2008 [redressé – note 2]
	\$	\$
Bénéfices non répartis au début de la période, solde déjà reporté	109 302	191 118
Modifications de conventions comptables [note 2]	(3 114)	(5 708)
Bénéfices non répartis au début de la période	106 188	185 410
Perte nette de la période	(29 436)	(7 851)
Prime versée au rachat d'actions	—	(3 459)
Dividendes	(2 939)	(3 028)
Bénéfices non répartis à la fin de la période	73 813	171 072

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS
DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres terminés les 31 janvier
2009 2008

[redressé – note 2]

\$ \$

(en milliers de dollars) (non vérifiés)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Perte nette de la période	(29 436)	(7 851)
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sorties (retrées de fonds) :		
Amortissement	12 894	13 169
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	28 512	1 967
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	121	(157)
Variation de la juste valeur des placements dans des PCAA	(5 110)	14 000
Perte sur disposition de placements dans des PCAA	—	222
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite	399	(707)
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	1 160	636
Impôts futurs	(11 729)	(4 846)
Charge de retraite	732	772
Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions	465	567
	(1 992)	17 772
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	74 161	107 522
Variation nette des autres actifs et passifs liés à l'exploitation	(21)	(5 919)
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	7 899	(1 133)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	80 047	118 242

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 698)	(14 575)
Contrepartie versée pour une société acquise	(5 211)	(50 621)
Variation nette des placements dans des PCAA	—	10 778
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	(50 604)	(106 731)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(61 513)	(161 149)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation nette des facilités de crédit et autres dettes	24 959	49 550
Produit de l'émission d'actions	369	829
Rachat d'actions	—	(4 172)
Dividendes	(2 939)	(3 028)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	22 389	43 179

Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2 622)	4 910
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------	-------

Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	38 301	5 182
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	145 767	166 768
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	184 068	171 950

Informations supplémentaires

Impôts sur les bénéfices payés	4 742	6 108
Intérêts payés	730	1 025

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

[Les montants sont exprimés en milliers à l'exception du capital-actions, des options et des montants par option et par action] [non vérifiées]

Note 1 BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés par la société conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les états financiers intermédiaires et suivent les mêmes conventions et méthodes comptables que les plus récents états financiers annuels, à l'exception des nouvelles conventions comptables décrites à la note 2. De l'avis de la direction, tous les ajustements nécessaires à une image fidèle sont reflétés dans les états financiers consolidés intermédiaires. Ces ajustements sont normaux et récurrents. Les activités de la société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes y afférentes inclus dans le rapport annuel de la société de l'exercice 2008. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice en cours.

Note 2 NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

NORMES EN VIGUEUR LE 1^{ER} NOVEMBRE 2008

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés [« ICCA »] a publié le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace, à compter du 1^{er} novembre 2008 pour la société, le chapitre 3062 « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450 « Frais de recherche et de développement ». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'application de ces nouvelles normes a été traitée rétroactivement avec retraitement des exercices antérieurs. L'application de ces nouvelles normes s'est traduite le 1^{er} novembre 2007 par une diminution des bénéfices non répartis de 5 708 \$ et, au 31 octobre 2008, par une diminution des frais payés d'avances de 6 512 \$, une diminution des autres actifs de 760 \$, une diminution des passifs d'impôts futurs de 2 155 \$, une diminution des bénéfices non répartis de 5 091 \$ et une diminution du cumul des autres éléments du résultat étendu de 26 \$. Pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2008, l'application de ces nouvelles normes s'est traduite par une diminution des autres dépenses d'exploitation de 3 330 \$, par une diminution de l'amortissement de 106 \$ et par une diminution du recouvrement d'impôts futurs de 1 193 \$, soit une diminution de la perte nette de 2 243 \$ et une diminution de 0,07 \$ de la perte diluée par action. Ces ajustements sont relatifs à certains frais de commercialisation liés aux saisons à venir. Ces frais étaient auparavant comptabilisés au résultat net des saisons afférentes et les frais de mise en exploitation des aéronefs étaient auparavant reportés et amortis sur une période n'excédant pas 5 ans.

Le Comité sur les problèmes nouveaux a également publié, en janvier 2009, le CPN-173 « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers », qui apporte une précision au chapitre 3855 « Instruments financiers - information à fournir et présentation » quant à la détermination de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers. Ce CPN précise que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Cette recommandation est applicable rétroactivement, sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs financiers et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des périodes se terminant à la date de parution de l'abrégé, soit le 20 janvier 2009 ou après. L'application de ces précisions a eu pour effet, au 1^{er} novembre 2008, de réduire les instruments financiers dérivés présentés à l'actif de 1 379 \$, de réduire les instruments financiers dérivés présentés au passif de 3 152 \$, de réduire les actifs d'impôts futurs de 575 \$ et d'augmenter les bénéfices non répartis de 1 977 \$ et de réduire le cumul des autres éléments du résultat étendu de 779 \$.

MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables: le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle ». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1 janvier 2011 ou après cette date. La Société évalue actuellement les exigences des nouvelles normes.

Le chapitre 1582 remplace l'ancien chapitre 1581, Regroupements d'entreprises, et établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Le chapitre établit les principes et les conditions qui régissent la manière dont l'acquéreur comptabilise et évalue dans ses états financiers les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise; la manière qu'il comptabilise et évalue l'écart d'acquisition acquis dans le regroupement d'entreprises ou le gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses; et, il détermine quelles sont les informations à fournir pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers du regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1 janvier 2011 ou à une date ultérieure.

Les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1 janvier 2011. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Également en février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés, à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011, par les Normes internationales d'information financière (IFRS). La société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice se terminant le 31 octobre 2012 selon les IFRS. La société élabore actuellement son plan de conversion aux IFRS. Ce plan visera entre autres à identifier les différences entre les IFRS et les conventions comptables de la société, à évaluer les incidences et, le cas échéant, à analyser les diverses conventions que la société pourrait choisir d'appliquer.

Note 3 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 janvier 2009, la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 260 238 \$ [210 481 \$ au 31 octobre 2008] de fonds reçus de clients pour lesquels les services n'avaient pas été rendus et 47 063 \$ [46 216 \$ au 31 octobre 2008] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit et de contrats de change.

Note 4 PLACEMENTS DANS DES PCAA

Au milieu du mois d'août 2007, le marché canadien des papiers commerciaux adossés à des actifs («PCAA») émis par des tiers a souffert d'une crise des liquidités. Depuis ce temps, aucune transaction importante portant sur des titres détenus par la société n'a été conclue sur un marché actif.

Le 16 août 2007, à la suite de la crise des liquidités, un groupe d'institutions financières et d'autres parties ont convenu, en vertu de l'accord de Montréal [l'«accord»], d'une période de moratoire relativement aux PCAA vendu par 23 émetteurs de conduits. Un comité pancanadien d'investisseurs a été par la suite mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments pendant la période de moratoire.

Le 21 janvier 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs auparavant détenus par les conduits sous-jacents. La société détenait, à cette date, un portefeuille de PCAA émis par plusieurs fiducies ayant une valeur nominale globale de 143 500 \$.

À la date de la mise en œuvre du plan, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur des ses placements dans des PCAA avant la substitution. Lors de cette évaluation, la société a revue ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit.

Faute de marché actif pour les titres de PCAA, la direction de la société a estimé la juste valeur de ces actifs en actualisant les flux de trésorerie futurs qui ont été déterminés à l'aide d'un modèle d'évaluation qui prend en compte les meilleures estimations par la direction qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables, telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur le marché en cause, les montants à recevoir et les dates d'échéance.

Aux fins de l'estimation des flux de trésorerie futurs, la société a estimé que les instruments financiers à long terme issus de la conversion de ses PCAA procureraient des rendements d'intérêt de 0,0 % à 3,85 % (taux moyen pondéré de 1,6 %), selon le type de séries. Ces flux de trésorerie futurs ont été actualisés, selon le type de séries, sur des périodes variant de 5 à 28 ans (période moyenne pondérée de 7,0 ans) et selon des taux d'actualisation variant de 4,9 % à 164,4 % (taux moyen pondéré de 23,9 %) qui tiennent compte de la liquidité. La société a également tenu compte de sa part estimative des coûts de restructuration associés à l'accord ainsi que des montants de trésorerie accumulés dans les conduits et payable au moment de la mise en œuvre du plan.

À la suite de l'évaluation, la société a constaté, le 21 janvier 2009, un renversement de sa provision pour dévaluation de ses placements dans des PCAA de 9 455 \$, présenté sous la rubrique Variation de la juste valeur des placements dans des PCAA. Ce renversement tient compte de notre quote-part au montant de 6 041 \$ des montants estimés de trésorerie accumulés dans les conduits,

dont 4 745 \$ a été encaissé avant le 31 janvier 2009. À la suite de ce renversement, la provision pour dévaluation totalisait 47 450 \$ et la juste valeur du portefeuille de placement dans des PCAA s'établissait à 96 050 \$.

Toujours le 21 janvier 2009, les PCAA que la société détenait à cette date ont été substitué contre de nouveaux titres. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élève maintenant à 141 741 \$ et ils se détaillent comme suit :

La société détient 113 421 \$ de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, qui ont été restructurés en billets à taux variable venant à échéance jusqu'au 31 décembre 2016. La société prévoit recevoir des billets de remplacement à la valeur nominale comme suit :

Catégorie A-1 : 34 526 \$
Catégorie A-2 : 63 894 \$
Catégorie B : 11 598 \$
Catégorie C : 3 403 \$

La société détient 12 474 \$ de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis et qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque série maintenant son exposition séparée à ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en 2037.

La société détient 15 846 \$ de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque fiducie ou série conservant ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en 2016.

Le 31 janvier 2009, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. Lors de cette évaluation, la société a revue ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. À la suite de cette nouvelle évaluation, aucun ajustement n'a été comptabilisé. La société a également procédé à une nouvelle évaluation de ses options qui lui permettent de rembourser certains crédits rotatifs, à l'échéance et sous certaines conditions, à partir des billets restructurés. À la suite de cette évaluation, la société a constaté une augmentation de la juste valeur de ses options de 400 \$, présenté sous la rubrique Variation de la juste valeur des placements dans des PCAA. Ces options (présentées sous la rubrique Instruments financiers dérivés), ainsi que le gain reporté correspondant (présenté sous la rubrique Autres passifs), ont initialement été comptabilisées à leur juste valeur qui s'élevait à 8 400 \$. À la suite de la nouvelle évaluation, de la substitution des titres de PCAA et de l'encaissement d'un montant de 4 745 \$, la juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à 91 305 \$ et la provision pour dévaluation totalisait 50 436 \$.

Une variation à la hausse (baisse) de 1% (100 points de base) des taux d'actualisation estimés entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur estimative des PCAA détenus par la société d'environ 4 600 \$.

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA effectuée par la société est entourée d'une grande incertitude. Bien que la direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances, des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'écarte considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction, et l'ampleur de cet écart pourrait influencer grandement sur nos résultats financiers.

La crise des liquidités qui frappe le marché canadien du PCAA émis par des tiers n'a pas eu d'incidence notable sur l'exploitation de la société. La société détient ou à accès aux fonds nécessaires pour remplir toutes ses obligations financières, d'exploitation ou réglementaires. Les fonds en fiducie, qui représentent les dépôts des clients, ainsi que les fonds disponibles, sont détenus à titre d'encaisse ou investis dans des instruments liquides [surtout de l'encaisse et des dépôts à terme] auprès d'un large éventail d'institutions financières importantes et ne sont nullement exposés à la crise du marché du PCAA.

Note 5 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 avril 2008, un gain de 1 605 \$ a été constaté à la suite du rachat, par la filiale Travel Superstore, d'actions classées avec les autres passifs pour une contrepartie de 330 \$ alors que la valeur comptable de ces actions s'établissait à 1 935 \$. À la suite de cette transaction, le pourcentage de détention de la société dans cette filiale est passé de 50,1 % à 64,6 %.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 juillet 2008, la société a payé une contrepartie additionnelle de 2 502 € [3 994 \$] dans le cadre de l'acquisition de L'Européenne de Tourisme (Amplitude Internationale) survenue en 2007 et un écart d'acquisition additionnel de 1 756 \$ a été comptabilisé.

Note 6 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

	Au 31 janvier 2009	Au 31 octobre 2008 [redressé - note 2]
	\$	\$
Placements dans Caribbean Investments B.V.	65 316	59 059
Frais reportés, solde non amorti	2 200	2 028
Autres placements	617	603
Divers	727	847
	68 860	62 537

La variation du placement dans Caribbean Investments B.V. [« CIBV »] se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2008	59 059
Apport en capital	5 211
Quote-part de la perte nette	(399)
Écart de conversion	1 445
Solde au 31 janvier 2009	65 316

Le 10 décembre 2007, la société a acquis une participation de 35 % dans CIBV, une société qui exploite cinq hôtels, situés au Mexique et en République Dominicaine, pour une contrepartie au comptant de 51 605 \$ [51 100 \$ US] et des paiements conditionnels supplémentaires pouvant atteindre 4 000 \$ US basés sur l'atteinte de certaines conditions spécifiques d'ici la fin de l'année 2009. Les coûts d'acquisition relatifs à cette transaction se sont élevés à 2 099 \$. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation, et la quote-part du bénéfice net de la société acquise a été comptabilisée à compter du 10 décembre 2007. L'écart entre le coût de la participation de la société dans CIBV et sa quote-part de l'actif net à la date d'acquisition s'élève à 16 000 \$ et a été alloué à l'écart d'acquisition théorique.

Note 7 DETTE À LONG TERME

La société a conclu, 18 décembre 2008, une convention de financement non garantie subordonnée avec un actionnaire de la société au montant de 60 000 \$. Les tirages peuvent être effectués jusqu'au 31 octobre 2009. Cette entente vient à échéance le 31 décembre 2012, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Sous réserve de certaines primes, des remboursements anticipés seront possibles. L'entente porte intérêt séparément pour chaque déboursé aux taux des obligations émises par le gouvernement du Canada de durée égale à la durée restante de l'entente et est majoré d'une prime déterminée, en partie, en fonction de certains facteurs propres à un financement non garanti subordonné.

Note 8 CAPITAUX PROPRES

A) CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ

Actions à droit de vote variable de catégorie A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [« actions de catégorie A »], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la *Loi sur les transports au Canada* [« LTC »], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC), ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée

dépasse 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25% (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue et contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

Actions à droit de vote de catégorie B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [« actions de catégorie B »], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action à droit de vote de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la société.

Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

Actions privilégiées

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

Période de trois mois terminée le 31 janvier 2009

	Nombre d'actions	Montant (\$)
Solde au 31 octobre 2008	32 678 241	154 198
Émission de la trésorerie	39 309	369
Solde au 31 janvier 2009	32 717 550	154 567

Au 31 janvier 2009, le nombre d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B s'élevaient respectivement à 1 094 099 et 31 623 451.

B) OPTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2008 et au 31 janvier 2009	716 173	22,85
Options pouvant être exercées au 31 janvier 2009	323 551	19,92

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 janvier 2009, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 465 \$ [567 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2008] relativement à son régime d'options d'achat d'actions.

c) PERTE PAR ACTION

La perte de base par action et la perte diluée par action ont été calculés comme suit :

Trimestres terminés les 31 janvier	2009	2008
		[Redressé – note 2]
[en milliers, sauf les montants par action]	\$	\$
Numérateur		
Perte attribuable aux porteurs d'actions à droit de vote et servant au calcul de la perte diluée par action	(29 436)	(7 851)
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul de la perte de base par action et diluée par action	32 697	33 639
Perte par action		
De base	(0,90)	(0,23)
Diluée	(0,90)	(0,23)

La débeture pouvant être réglée en actions à droit de vote n'a pas été pris en compte dans le calcul de la perte diluée par action des périodes de trois mois terminée les 31 janvier 2009 et 2008 en raison de son effet antidilutif. L'incidence potentielle de la débeture sur le dénominateur est de 321 000 actions pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2009 [89 000 actions pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2008]. Étant donné les pertes enregistrées au cours des périodes de trois mois terminée les 31 janvier 2009 et 2008, les 716 173 options d'achat d'actions en circulation au 31 janvier 2009 [464 917 options d'achat d'actions au 31 janvier 2008] ont été exclues du calcul de la perte diluée par action en raison de leur effet antidilutif.

Note 9 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Trimestres terminés les 31 janvier	2009	2008
		[Redressé – note 2]
	\$	\$
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début de la période, déjà reporté	73 873	(66 501)
Modification d'une convention comptable [note 2]	(805)	40
Solde au début de la période	73 068	(66 461)
Autres éléments du résultat étendu de la période	(25 548)	49 090
Solde à la fin de la période	47 520	(17 371)

Note 10 INFORMATIONS SECTORIELLES

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états consolidés des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement en Amérique et en Europe.

Trimestre terminé le 31 janvier 2009	Amérique \$	Europe \$	Total \$
Revenus	739 426	137 828	877 254
Dépenses d'exploitation	738 093	147 659	885 752
	1 333	(9 831)	(8 498)
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ^[1]	184 508	127 418	311 926

Trimestre terminé le 31 janvier 2008

	Amérique \$	Europe \$	Total [Redressé – note 2] \$
Revenus	675 342	112 047	787 389
Dépenses d'exploitation	648 746	119 369	768 115
	26 596	(7 322)	19 274
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ^[2]	192 231	130 866	323 097

^[1] Au 31 janvier 2009

^[2] Au 31 octobre 2008

Note 11 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations telles que contrats de location-exploitation, lettres de crédit irrévocables et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 4, 11, 12, 13 et 21 des états financiers consolidés vérifiés 2008 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

LETTRES DE CRÉDIT IRRÉVOCABLES

La société a signé des lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces lettres de crédit, la société garantit le paiement de certains services touristiques, tels que chambres d'hôtel, qu'elle s'est engagée à payer, peu importe qu'elle les vende ou non. Ces ententes, qui portent sur des blocs de services touristiques considérables, sont généralement émises pour un an et sont renouvelables. La société a également remis aux organismes provinciaux de réglementation de l'Ontario et de la Colombie-Britannique des lettres de crédit garantissant certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Au 31 janvier 2009, les garanties totales données par la société en vertu de ces lettres de crédit s'élevaient à 499 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 janvier 2009, le montant total de ces garanties s'élevait à 790 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes.

Au 31 janvier 2009, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

Note 12 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 9 février 2009, conformément aux termes de l'entente du crédit à terme rotatif de 86 350 \$ dont la société dispose, et à la suite de la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA, ce dernier a été augmenté de 70 650 \$ pour s'élever à 157 000 \$.

